

[Autisme : professionnels, un nouveau site dédié pour faciliter votre pratique](#) [1]

Dans le cadre du site autisme.gouv.fr, lancé le 30 novembre dernier, un nouvel espace dédié aux professionnels travaillant auprès de personnes autistes vient d'ouvrir ; il répond aux interrogations et demandes des personnes suivantes :

- Les personnes qui travaillent dans le domaine médical ou paramédical
- Les personnes qui travaillent au sein d'un établissement scolaire
- Les accompagnants et les intervenants auprès de personnes autistes
- Le monde du travail.

Voir le nouvel [Espace accompagnants \(Ministère des Affaires sociales et de la Santé\)](#) [2]

Voir la page [Je travaille dans un établissement scolaire](#) [3] dont l'objectif est d'aider tous les professionnels qui travaillent avec des élèves autistes : enseignant, professeur des écoles, animateur de centre de loisirs ou d'atelier périscolaire, médecin scolaire ou psychologue de l'Education Nationale, AESH ou AVS, ATSEM, directeur d'établissement, personnel du service...

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/autisme-professionnels-un-nouveau-site-d%C3%A9di%C3%A9-pour-faciliter-votre-pratique>

[2] <http://social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/l-autisme/espace-accompagnants-10709/>

[3] <http://social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/l-autisme/espace-accompagnants-10709/article/je-travaille-dans-un-etablissement-scolaire>